

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	B U I C K	Century Estate Wagon modèle 4AH35 (moteur 5 l / 6 places)	CH 0330 84
Constructeur	BUICK MOTOR DIVISION of G. M. C., Flint, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Century 4AH35" et "CH 0330 84"		
	code au No du châssis "G4AH35H . B . "		
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur la traverse du radiateur		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	" 50 " à gauche, sur face avant de la culasse (frappés par l'importateur)		
Importateur principal	General Motors Suisse SA., 2501 Bienne		
Véhicule homologué	1G4AH35H2BG 108 574		

Châssis	
Nombre d'essieux	2
Direction	mécanique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int.
	avec assistance par dépression,
	AR= limiteur, AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne,
	sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Paliersseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie	limousine (combi)	
Nombre de portes	4 + 1 hayon AR	Indic. vitesse km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseurs
Cale	-	Attelage
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.	
Nombre de places	t 6 av 3	centra ar 3
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur	1809	Empattements 2745
Largeur	1440	Essieu double av ar
Hauteur	1440	Voie av 1486 ar 1467
Porte à faux	lat. -	Voies av ar
	av 966	ar -
	ar 1268	Braquage ø g 11500 d 12300
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->		

Moteur	CHEVROLET	Type	VS-5L-4bb1 (H)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	8
Refroidissement	94,89	Course	88,39
Alésage	4998	CV-impôt	25,45
Cylindrée	114 SAE-net	à t/min	4000
Puissance en kW	Bruit à l'arrêt 71,0 dB/A	à t/min	3000 *
	Silencieux 2 = 355x210x100 mm 510x250x135 mm		
	Mesure des gaz ECE-15.03; CO 0,44 % à 590 t/min *		
	Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	920	780	1700
Charge utile	145	275	420
Poids total	1065	1055	2120
Garantie fabr.	2269		
Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Ply/bars	- / 1,8	- / 2,4	voir
Charge	1100	1270	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 167 km/h		
Jantes acier ou métal léger	6 JJ x 14		
Garantie poids remorquable avec frein	1700		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1700		
Vitesse maximale selon le constructeur	167 km/h		
Vitesse maximale testée	km/h		
Charge garantie sur le toit	90 kg		

§)	
Equipement	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E) AV/ 4A DOT AP2 ar 2a (E)
Clignoteurs	av AV + AR ar I (E)
Catadioptres	av ar oui
Feux de gabarit	av ar oui
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	1/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A + F
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	B U I C K Century Estate Wagon	
Homologation N°	CH	O330 84
Carrosserie	limousine	
Places	total	6
	avant	3
Poids à vide	1700	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 25,45
Poids total	2269	Cylindrée 4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Ces indications se trouvent également sur la fiche des émissions.

+) Variante de pneus : P 205/70 R 14 AV 1120 (1,8) AR 1240 (2,2) V-max. 167 km/h (minimum)
 205/70 SR 14 1110 (2,0) 1230 (2,3) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les clignoteurs/feux de position d'origine sont enlevés; des feux de position A (E) sont branchés dans HCR (E); des clignoteurs E sont montés;
- ampoules: feux stop/feux rouges = 21/5 W; clignoteurs AR = 21/5 W (seuls 21 W sont branchés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les arêtes aiguës du déflecteur de la glace arrière doivent être arrondies (rayon 8 mm).

Lieu et date de l'homologation Studen, 18.11.80

Service fédéral d'homologation